

Adresse des habitants de la commune de Vire (Calvados), lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des habitants de la commune de Vire (Calvados), lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 141-142;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21298_t1_0141_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a

[*L'administration du département de la Côte-d'Or à la Convention nationale, Dijon, le 1^{er} brumaire an III*] (25)

Avant la révolution du 10 thermidor, quelques hommes rassasiés de crime et couverts d'opprobre, avaient usurpé les droits du peuple en feignant de les défendre.

La Convention nationale, digne du peuple qu'elle représente, a voulu, et ils sont rentrés dans le néant.

Alors les principes ont pris la place des mots, le véritable souverain a reconquis ses droits et toutes les vertus remplaçant tous les crimes, les vrais patriotes ont conçu l'espoir de voir bientôt la prospérité succéder au malheur.

Ce nouvel ordre de choses devait déplaire à tous ceux pour qui l'anarchie est un brevet d'impunité; aussi ont-ils fait de nouveaux efforts pour diriger, par la calomnie, l'opinion publique contre la Convention nationale, fléau redoutable des conspirateurs, des intrigans et des fripons.

Pour confondre leur imposture, étouffer leur voix audacieuse et criminelle, et ranimer le courage des hommes de bien, la Convention a proclamé, dans une adresse solennelle, les principes qui la dirigeaient, et le peuple, éclairé par l'expérience, a reconnu que les principes de la Convention étaient ceux que la nature et la vérité avaient gravé dans son coeur en traits inéfaçables... Oh liberté! divinité chérie des Français, les autels ne seront plus souillés par le souffle impur des partisans de la licence, ta plus cruelle et ta plus dangereuse ennemie.

Parisiens! vous qui, depuis 1789, avez eu à combattre tous les tyrans et à abattre toutes les tyrannies, à dévoiler toutes les factions, vous venez de mettre le comble à votre gloire, par l'assentiment général que vous avez donné aux principes rappelés par la Convention, et vous êtes dignes d'être la garde avancée qui veille à ce dépôt sacré. Si quelques téméraires, emportés par une fureur anarchique, osaient porter une main sacrilège sur [la] représentation nationale, sonnez l'alarme, et à l'instant nous accourerons nous joindre à vous, pour faire de nos corps un rempart à la Convention nationale et faire triompher ses principes qui sont ceux de tous les vrais républicains.

Fait et arrêté à Dijon, en séance publique, le premier brumaire, an 3 de la République une et indivisible.

Pour copie, VAILLANT.

b

[*Les administrateurs du district de Vire à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (26)

Liberté, Égalité.

Législateurs,

Les principes de justice et d'humanité que vous avez mis irrévocablement à l'ordre du jour en dépit des intrigans et des fripons ont toujours été les notres.

Si dans quelques circonstances, nous n'avons pu les professer hautement, c'est que nous appercevions sans cesse la hache du tyran et de ses adjoints ambulans, prête à tomber sur nos têtes. Mais aujourd'hui que d'une main hardie, vous avez déchiré le crêpe funebre que le crime avoit étendu sur la vertu, nous répétons avec allégresse.

Vive la Convention nationale, nôtre seul point de ralliement!

Perissent tous les scélérats qui voudront parler plus haut qu'elle.

Suivent sept signatures.

c

[*Les habitants de la commune de Vire, réunis en séance décadaire le 30 vendémiaire, à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (27)

Représentants du peuple,

A la lecture de l'Adresse aux français, chef-d'oeuvre de politique, de morale et de raison, les plus vifs applaudissements ont exprimés la satisfaction universelle. Le regne de la justice a dilaté les coeurs que la terreur avoit comprimés. Ce n'étoit pas assez que la Convention eût vaincu les tyrans couronnés: il étoit aussi pressant et plus digne de sa sollicitude paternelle de réprimer ces vampires qui se croyant impuissables sous le masque du patriotisme ont commis de sang froid des assassinats qu'il n'est pas possible de raconter sans horreur.

A ces scènes tragiques va succéder le spectacle touchant de la réconciliation fraternelle; et la commune de Vire n'aura rien à changer pour exécuter à la lettre le voeu de la Convention, la sagesse de son gouvernement uniquement fondé sur la soumission aux lois a maintenu constamment sa confiance et sa sécurité.

La société populaire qui n'a jamais eu la prétention schismatique de former un corps à part a partagé l'allégresse commune avec d'autant

(25) C 323, pl. 1385, p. 32. *Bull.*, 7 brum.; *Débats*, n° 765, 534; *Moniteur*, XXII, 366; *J. Fr.*, n° 763; *Mess. Soir*, n° 802; *J. Perlet*, n° 765; *F. de la Républ.*, n° 38, cette gazette indique que la lecture de cette adresse est faite par Clauzel; *M. U.*, XLV, 132.

(26) C 323, pl. 1385, p. 28. *Ann. Patr.*, n° 667; *M. U.*, XLV, 137.

(27) C 323, pl. 1385, p. 31. *Ann. Patr.*, n° 667; *M. U.*, XLV, 137.

plus de satisfaction que rien ne tend à refroidir le zèle de vrais républicains qui n'ont rien plus à coeur que de concourir à l'utilité de leurs concitoyens.

S'il falloit pour évider notre civisme d'autres preuves que les actes consécutifs de notre dévouement, nous sommes sûrs de ne pas invoquer en vain le témoignage parfaitement uniforme des représentants du peuple qui successivement ont paru dans nos murs, sans y trouver de coupables à punir. Leurs éloges ont été le prix et l'encouragement les plus flatteurs pour des patriotes sans affectation qui pratiquent la justice et n'aiment rien tant que la vérité.

Vous avez sagement révoqué la terreur; elle n'avait fait que des esclaves, vous êtes donc devenus législateurs les anges tutélaires de la République. Soyez inflexibles envers les scélérats immoraux assassins ou dilapidateurs; recompensez la vertu et pardonnez à la faiblesse.

Il faut apprivoiser ceux qui sont dans l'erreur;

L'art de vaincre l'esprit est de parler au coeur.

Vive la République, vive la Convention.

Le premier brumaire 3^{ème} année républicaine.

Suivent 93 signatures.

d

[*Le conseil général de la commune de Caen à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (28)

Représentans du peuple,

La France avilie par une longue suite d'années passées dans l'esclavage, avoit brisé ses fers; la royauté n'existe plus; vous aviez fondé la République, mais un autre Cromwel, un nouveau tyran avoit formé l'affreux projet de l'asservir. Dans sa coupable audace il avoit proclamé la terreur et la mort: chaque jour voyoit éclore de nouveaux forfaits, de nouvelles barbaries. Le peuple gémissoit sous le poids de l'oppression, la France couverte d'échafauds ne présenteoit plus à ses regards étonnés que le spectacle effrayant de la tyrannie la plus horrible.

Représentans, c'est à votre énergie mâle et républicaine qu'elle doit son heureuse délivrance et la chute du moderne Catilina et de ses complices; à leur règne de terreur et de sang a succédé celui de la raison, de la vérité et de la justice.

Elle est donc enfin arrivée cette époque à jamais mémorable que nos désirs appelloient depuis longtemps, les vœux les plus chers à nos coeurs sont exaucés, le règne des vertus

reprend son empire; ils sont rendus à la liberté, ces citoyens paisibles et amis des lois que de toutes les parties de la France la malveillance sous le masque de l'amour du bien public avoit arrachés de leurs foyers pour les précipiter dans les cachots.

C'est à votre humanité qu'ils doivent ce bienfait.

C'est à votre haine pour l'oppression, à votre amour pour la justice et pour la liberté.

C'est à lui que nous devons l'adresse que vous avez faite au Peuple Français: nous rendons hommage aux grandes vérités que vous y avez développées; nous admirons les principes que vous y professés; elle sera la honte et la terreur des méchants, le soutien et l'appui des hommes probres et vertueux.

Fermes dans les principes que nous vous avons manifestés, nous la prendrons pour règle de notre conduite, elle sera le centre commun au quel nous ne cesserons de nous réunir, elle opérera la régénération des moeurs, elle affermira le règne de la loi, elle assurera les grandes destinées de la France et sera la base la plus solide de la félicité publique individuelle.

Représentans vous l'avez promis à la République entière, vous serez fideles à vos serments, vous resterez à votre poste jusques au moment ou la révolution consommée vous permettra de vous retirer dans vos foyers au sein de vos familles pour y jouir des fruits de la constitution que vous aurez fondée et des douceurs d'une paix durable que vous avez cimentée par vos soins et vos longs travaux.

Présenté ce 2 brumaire 3^{ème} année de la République Française, une et indivisible.

DAIGREMONT, maire, DELAROCHE, secrétaire greffier, plus 20 autres signatures, dont celles de six officiers municipaux et de treize notables.

13

Les sociétés populaires d'Yssingeaux [Haute-Loire] et de Domfront [Orne] félicitent la Convention sur ses travaux, applaudissent aux principes consacrés dans l'Adresse aux Français. Cette dernière se plaint des calomnies répandues contre cette commune.

Renvoi au comité de Sûreté générale et insertion des adresses au bulletin (29).

[*La société populaire d'Yssingeaux à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (30)

(29) P.-V., XLVIII, 83. J. Perlet, n° 764 et Gazette Fr., n° 1030 mentionnent l'adresse de la société populaire de Domfront.

(30) C 325, pl. 1405, p. 15. Bull., 8 brum. (suppl.); M. U., XLV, 170.

(28) C 323, pl. 1385, p. 26. Bull., 7 brum.; Ann. Patr., n° 667; M. U., XLV, 137.